

EXTRAIT DU PROCES VERBAL
DES DÉLIBÉRATIONS DU BUREAU COMMUNAUTAIRE

Séance du 6 octobre 2025

Nombre de membres en exercice : 16
Nombre de présents : 11
Nombre de représentés : 4
Nombre d'absents : 1

Secrétaire de séance : Mme Laetitia LEBRETON

OBJET

AFFAIRE N°2025_097_BC_15
*Subvention à l'Association LE CLAN
pour développer un projet d'énergie
citoyenne sur le Territoire de l'Ouest*

Nombre de votants : 15

NOTA :

Le Président certifie que :

- la convocation a été faite le :
30 septembre 2025

- date d'affichage et de publication de la
liste des délibérations au plus tard le
13/10/2025

ÉTAIENT PRÉSENT(E)S :

M. Emmanuel SERAPHIN - Mme Denise DELAVANNE - M. Irchad OMARJEE - Mme Laetitia LEBRETON - Mme Mireille MOREL-COIANIZ - Mme Roxanne PAUSE-DAMOUR - M. Olivier HOARAU - M. Fayzal AHMED-VALI - M. Philippe LUCAS - M. Daniel PAUSE - M. Christophe DAMBREVILLE

ÉTAIT ABSENT(E) :

M. Henry HIPPOLYTE

ÉTAIENT REPRÉSENTÉ(E)S :

Mme Huguette BELLO procuration à M. Emmanuel SERAPHIN - Mme Mélissa COUSIN procuration à M. Irchad OMARJEE - Mme Vanessa MIRANVILLE procuration à Mme Roxanne PAUSE-DAMOUR - M. Bruno DOMEN procuration à M. Philippe LUCAS

BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 6 OCTOBRE 2025

AFFAIRE N°2025_097_BC_15 : SUBVENTION À L'ASSOCIATION LE CLAN POUR DÉVELOPPER UN PROJET D'ÉNERGIE CITOYENNE SUR LE TERRITOIRE DE L'OUEST

Le Président de séance expose :

Contexte

Le Territoire de l'Ouest s'engage fortement dans la mise en place d'une stratégie énergétique qui vise à résister à la succession des chocs climatiques et économiques et à relever le défi d'un nouveau modèle de développement durable.

Les enjeux liés à l'énergie sont particulièrement aigus : dépendance aux importations, pression sur les ressources, vulnérabilité au changement climatique.

Les travaux menés dans le cadre de la révision du Schéma de Cohérence et d'Organisation Territoriale et en particulier de son volet Air / Energie / Climat, visent à alimenter en ce sens le projet de Territoire Ouest 2040.

Grâce à l'ensemble de ses ressources naturelles et aux nombreux projets qu'il porte, le Territoire de l'Ouest a la possibilité de développer massivement les énergies renouvelables ainsi que les filières concernées et créatrices d'emplois et d'innovations.

Ce fort engagement du Territoire de l'Ouest est à l'origine de projets structurants et exemplaires, comme :

- L'implantation de 2 centrales de productions d'énergie solaire en 2 ans, portées par Total Énergie sur Saint-Paul et EDF Renouvelable sur Le Port et capables de fournir l'énergie nécessaire à 9 000 habitants.
- L'adaptation au contexte insulaire et tropical d'une suite logicielle développée par l'institut Efficacity, qui accompagne les collectivités et écoquartiers, dans la conception des stratégies énergétiques de leurs opérations d'aménagement.
- La réalisation d'études énergétiques pour les 23 zones d'activités économiques de l'Ouest, afin de bâtir un modèle énergétique adapté aux enjeux des entreprises.
- L'installation de nouveaux systèmes de production d'EnR, comme la méthanisation sur la ZA Victorine TAÏLOU en collaboration avec la société M'Environnement.
- La création de communautés de production et d'autoconsommation d'Enr en Zone d'Activité Économique.
- L'accompagnement à la recherche et au développement de nouvelles ressources marines et souterraines permettant de répondre aux besoins de climatisation et de limiter l'utilisation des ressources classiques.

Malgré cet engagement fort du Territoire de l'Ouest et une stratégie régionale ambitieuse, la dynamique citoyenne autour de l'énergie reste limitée et peu structurée.

C'est dans ce contexte que l'association « Le Clan » a proposé au Territoire de l'Ouest d'expérimenter pendant 2 ans, des dispositifs d'accompagnement des projets d'énergie citoyenne, pour identifier les conditions de leur développement selon une démarche innovante, s'appuyant sur des compétences en gouvernance partagée et en animation de collectifs.

Cette association a pour objet d'œuvrer pour une société davantage tournée vers la coopération, l'entraide et la solidarité. Elle est spécialisée dans l'accompagnement de projets collectifs au service du vivant.

Énergie Partagée Réunion - Le Territoire de l'Ouest comme territoire d'expérimentation :

L'association Le Clan est engagée depuis 2018 dans l'accompagnement de projets collectifs à impacts social et environnemental à La Réunion et sur le Territoire de l'Ouest.

Le projet Énergie partagée Réunion porté par l'association et soutenu par l'ADEME, ambitionne de constituer, sur le Territoire de l'Ouest, un écosystème d'acteurs et de citoyens mobilisés pour développer la production d'énergie renouvelable dans le cadre d'une gouvernance citoyenne. Il s'inscrit dans le mouvement national Énergie Partagée.

Le projet viendrait ainsi compléter la démarche du Territoire de l'Ouest sur l'énergie et permettrait notamment le développement de projets d'énergies citoyennes à gouvernance partagée sur les secteurs à enjeux du territoire, comme les hauts, les ZAE et les quartiers populaires.

Les projets soutenus sur le Territoire de l'Ouest et mobilisant des habitants, entreprises, bailleurs et collectivités favoriseront l'émergence de projets collectifs de production d'énergies renouvelables.

Les Objectifs de l'expérimentation :

Le projet a pour finalité de fédérer le grand public, les collectivités locales et les professionnels (acteurs de la transition énergétique, les réseaux ESS, les associations locales...) sur des projets d'énergies citoyennes et par extension sur le développement des énergies renouvelables.

Il s'agit de tester les conditions de faisabilité, les freins et les leviers d'une telle dynamique, en mobilisant les citoyens, les acteurs publics et privés du territoire.

Cette expérimentation de deux ans sur le Territoire de l'Ouest, permettra de poser un diagnostic clair sur la maturité du territoire et de ses habitants, pour initier une dynamique citoyenne autour de la production d'énergie renouvelable, en vue d'un déploiement plus large.

La démarche complète s'articule autour de 4 axes :

- COMMUNICATION & SENSIBILISATION : Faire connaître les enjeux et les opportunités de l'énergie partagée via des événements publics, des campagnes de communication ciblées, des rencontres avec les acteurs du territoire.
- ÉMERGENCE D'INITIATIVES CITOYENNES : Lancer un appel à manifestation d'intérêt (AMI) pour identifier des collectifs motivés, les sélectionner, puis les former via un programme d'incubation menant à la création de structures juridiques.
- ACCOMPAGNEMENT DE PROJETS CITOYENS : Suivre 1 à 2 collectifs jusqu'à la mise en œuvre concrète de leur projet (études techniques, montage juridique, financement, permis, etc.).
- CRÉATION ET DIFFUSION DE RESSOURCES : Capitaliser l'expérience avec des outils pédagogiques, des vidéos, des témoignages, pour alimenter les communs d'Énergie Partagée et faciliter l'essaimage.

Le projet a obtenu le soutien de l'ADEME qui financera 70 % (120 000 €) du budget global évalué à 170 800 €.

La DEAL cofinancerait par une subvention de 15 000€ via l'appel à projet "Mieux agir ensemble grâce à la planification écologique".

Une sollicitation est en cours auprès de la commune de Saint-Paul pour un cofinancement du projet à hauteur de 10 800 €, via la mise à disposition d'un ETP 1 jour/mois sur une période de 2 ans pour renforcer l'équipe de l'association sur des actions de sensibilisation à destination des citoyens.

La Communauté d'Agglomération souhaite apporter un soutien financier à hauteur de 25 000 €, soit 15% du budget global.

Le montant total du projet s'élèverait à 170 800 €. La répartition prévisionnelle

Gestion de projet, administratif et charges transversales	33 000 €
Représentation, communication, détection de profils	67 200 €
Accompagnement à l'émergence d'initiatives citoyennes	25 500 €
Accompagnement technique des projets citoyens	28 300 €
Capitalisation de l'expérimentation, création de ressources	16 800 €

Le budget prévisionnel de l'Association Le Clan se trouve en annexe 1 de ce document.

A reçu un avis favorable en Conférence Des Maires du 21/08/2025.

A reçu un avis favorable en Commission Economie, Tourisme, Culture et Politique de la Ville du 12/08/2025.

**LE BUREAU COMMUNAUTAIRE,
Où l'exposé du Président de séance,**

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ ET À L'UNANIMITÉ DÉCIDE DE :

- VALIDER l'attribution d'une subvention à l'association Le Clan pour un montant de 25 000 € ;**
- AUTORISER le Président à signer la convention de financement et l'ensemble des actes y afférents.**

Pour extrait conforme au registre des délibérations de la Communauté d'Agglomération TCO

Fait à Le Port, le
Le Président de séance
Emmanuel SERAPHIN
Président

Projet n°

6. Budget⁵ du projetAnnée ou exercice du 01/08/2025 au 1/07/2026⁶

CHARGES	Montant	PRODUITS	Montant
CHARGES DIRECTES		RESSOURCES DIRECTES	
60 - Achats	58516	70 - Vente de produits finis, de marchandises, prestations de services	
Achats matières et fournitures	3730	73 - Concours publics	
Autres fournitures		74 - Subventions d'exploitation ⁸	170800
Achats d'études et de prestations de services	54786	Etat : préciser le(s) ministère(s), directions ou services déconcentrés sollicités cf. 1ère page	
61 - Services extérieurs	12504	ADEME	120000
Locations	11100	DEAL	15000
Entretien et réparation			
Assurance		Conseil-s Régional(aux) :	
Documentation			
Divers	1404		
62 - Autres services extérieurs	6888	Conseil-s Départemental (aux) :	
Rémunérations intermédiaires et honoraires			
Publicité, publication			
Déplacements, missions	4800	Communes, communautés de communes ou d'agglomérations:	
Services bancaires, autres	2088	Territoire de l'Ouest	25000
63 - Impôts et taxes	0	Mairie de St Paul	10800
Impôts et taxes sur rémunération			
Autres impôts et taxes		Organismes sociaux (CAF, etc. détailler) :	
64 - Charges de personnel	84382	Fonds européens (FSE, FEDER, etc.)	
Rémunération des personnels	60000	L'agence de services et de paiement (emplois aidés)	
Charges sociales	24000	Autres établissements publics	
Autres charges de personnel	382	Aides privées (fondation)	
65 - Autres charges de gestion courante		75 - Autres produits de gestion courante	0
		756. Cotisations	
		758. Dons manuels - Mécénat	
66 - Charges financières	1500	76 - Produits financiers	
67 - Charges exceptionnelles		77 - Produits exceptionnels	
68 - Dotations aux amortissements, provisions et engagements		78 - Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	
69 - Impôt sur les bénéfices (IS); Participation des salariés		79 - Transfert de charges	
CHARGES INDIRECTES REPARTIES AFFECTEES AU PROJET		RESSOURCES PROPRES AFFECTEES AU PROJET	
Charges fixes de fonctionnement	7000		
Frais financiers			
Autres			
TOTAL DES CHARGES HORS CVN	170800	TOTAL DES PRODUITS HORS CVN	170800

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE (CVN)⁷

86 - Emplois des contributions volontaires en nature	0	87 - Contributions volontaires en nature	0
880 - Secours en nature		870 - Dons en nature	
881 - Mise à disposition gratuite de biens et services		871 - Prestations en nature	
882 - Prestations			
884 - Personnel bénévole		875 - Bénévolat	
TOTAL DONT CVN	170800	TOTAL DONT CVN	170800

La subvention sollicitée de 25000 €, objet de la présente demande représente 15 % du total des produits du projet dont CVN (montant sollicité/total du budget) x 100.

⁵ Ne pas indiquer les centimes d'euros.

⁶ L'attention du demandeur est appelée sur le fait que les indications sur les financements demandés auprès d'autres financeurs publics valent déclaration sur l'honneur et tiennent lieu de justificatifs.

⁷ Voir explications et conditions d'utilisation dans la notice.